

Discours des vœux
Samedi 20 janvier 2024

Chères Fontenaisiennes, chers Fontenaisiens,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

=====

Bonjour à tous et bienvenue à la Maison Claude Delorme. C'est un immense plaisir de vous accueillir aujourd'hui.

=====

Nous vivons actuellement dans des contextes internationaux et nationaux extrêmement tendus ; les nombreux et bien tristes conflits dans le monde, pour certains très proches de chez nous, les énormes difficultés économiques et sociales ici dans notre pays, qui engendrent de grandes difficultés, de la précarité et du désarroi pour beaucoup.

Nous sommes tous, aujourd'hui, impactés par ces situations, de près ou de loin, mais souvent, si l'on veut bien le voir, bien près de nous.

Alors, pour cette nouvelle année ;

Que la bienveillance soit notre guide à tous pour nous soutenir les uns les autres et toujours dans le souci du bien commun.

Qu'elle apporte la paix à tous, femmes, hommes et enfants de notre terre.

Qu'elle vous apporte la santé, la prospérité, de la joie et du bonheur, et bien évidemment beaucoup d'amour.

Pour tout cela, l'Équipe Municipale et le Personnel Communal se joignent à moi pour vous souhaiter à tous une très belle et heureuse année.

=====

En premier lieu, je souhaite que nous ayons une pensée pour Mme Madeleine Bruyer notre doyenne qui nous a quittés à l'aube de ses 100 ans, et pour tous les autres défunts du village, nombreux cette année, que nous connaissions bien.

=====

Tout de même, une bonne nouvelle.

Une nouvelle qui nous vient de la région et qui récompense de façon significative tous nos efforts, tous vos efforts.

Nous avons obtenu notre première fleur au label des villes et villages fleuris.

C'est le résultat d'un travail de longue haleine, car il ne suffit pas de planter quelques fleurs de-ci de-là pour obtenir cette reconnaissance.

Depuis 2014, nous avons entrepris une démarche environnementale forte sur tout notre territoire.

Souvenez-vous :

Dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal nous avons protégé plus de 100 éléments de notre patrimoine architectural et environnemental. Nous avons préservé des terres pour qu'elles restent naturelles et vierges de construction, comme le poumon vert en cœur de village.

On s'aperçoit ici, que l'urbanisme est une part importante de la protection de notre village et je me permets de vous rappeler l'obligation de déposer des demandes d'autorisation, lorsque vous réalisez des travaux dans votre propriété. Nous vivons dans un beau village du Vexin et nous nous devons de le respecter.

Nous avons créé le parc du clos des tilleuls, un écrin vert pour les enfants et je sais que vous vous y retrouvez souvent. Nous y avons installé une serre communale pour produire nos fleurs.

L'éco pâturage au stade et la réduction de la durée de l'éclairage public contribuent également à la préservation des écosystèmes.

Nous avons mis en place une gestion des déchets avec le compostage.

Nous allons lancer prochainement une gestion spécifique de l'eau avec des récupérateurs d'eau de pluie à venir sur nos bâtiments communaux et une gestion durable du ru.

Nous avons bien évidemment introduit la notion de développement durable dans tous nos projets...

Et encore bien d'autres actions.

Et bien sûr, nous avons aussi planté des fleurs.

Des espaces fleuris sur le Domaine public que beaucoup d'entre vous entretiennent en les arrosant ou en les désherbant. Vous avez d'ailleurs vous-même créé des parterres de fleurs dans le village, devant chez vous et vous entretenez vos trottoirs.

À propos des trottoirs, j'ai encore un petit message à vous faire passer, pour vous rappeler qu'il est obligatoire de rentrer vos poubelles et qu'elles ne doivent pas rester toute la semaine sur la voie publique. Si vous avez des soucis avec cela merci de venir nous le signaler en Mairie.

Donc, oui, vous avez participé pleinement à l'obtention de cette récompense.

Un grand merci à vous tous.

Je me dois aussi de remercier également la commission environnement et embellissement pour ses réalisations, notamment Amélie qui avait initié cette commission lors de notre premier mandat et bien sûr Sylvain notre nouvel agent. Tout juste arrivé dans l'équipe, il contribue pleinement à l'entretien de notre village. Vous le croiserez souvent sur nos routes, comme dernièrement où il a complété le très bon travail de salage de la Communauté Urbaine, cela nous a permis de passer sans trop d'encombre le dernier épisode neigeux malgré ce que certaines personnes veulent bien faire croire sur les réseaux sociaux.

Mais bon, revenons à notre fleur.

Le jury du Label villes et villages fleuris ne s'y est pas trompé. En visitant notre village, en plus de la fleur, il nous a attribué un prix spécial.

Celui de « village remarquable ».

Eh oui, ils ont bien raison car nous avons tous la chance ici à Fontenay-Saint-Père de vivre dans un village remarquable !

Le jury du label repassera visiter notre village dans 3 ans.

Nous avons donc 3 années pour continuer à l'embellir, le protéger, développer des espaces naturels et accentuer notre protection environnementale.

Car rien n'est acquis et il est de notre devoir de nous projeter dans l'avenir pour laisser à nos enfants un village où il fait bon vivre.

Et bien sûr, forts de ce succès, nous allons viser plus haut et tout mettre en œuvre pour obtenir une seconde fleur.

=====

Comme je le disais, cette réussite est collective. Elle est aussi due à nos partenaires qui nous accompagnent de près ou de loin tout au long de l'année.

Je remercie en premier lieu les entreprises locales qui travaillent pour notre collectivité. Nous avons, depuis 2014 toujours privilégié les artisans et entreprises du village et des alentours. D'ailleurs vous les retrouverez dans les encarts publicitaires de notre bulletin.

Je remercie également, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise. Grâce au fond de concours de la CU nous avons pu acheter un tracteur subventionné à 50%. Vous l'avez sans doute croisé sur les routes, il est pour nous un apport considérable dans l'entretien du village et a contribué fortement à cette réussite.

Ce fond de concours va nous permettre cette année de remplacer nos vieux panneaux d'affichage par des nouveaux en bois.

Je remercie aussi le Centre Technique Communautaire de Limay qui a œuvré fortement à la propreté du village dans les semaines qui ont précédé le passage du Jury mais également pour l'amélioration de la qualité de ses services.

Si j'ai pu me plaindre par le passé de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, il faut bien le reconnaître, celle-ci a grandement amélioré la qualité de ses services dans ses domaines de compétences et a réalisé de nombreux investissements dans notre commune.

- Vous pouvez le voir en ce moment avec le remplacement des canalisations d'alimentation en eau potable rue de la Grange Dîme et ensuite la CU va créer un parking et refaire la chaussée dans cette rue
- Il y a eu la modernisation de l'éclairage public avec le remplacement des vieilles ampoules par du LED et la restauration des candélabres.
- Une canalisation d'eau pluviale, rue de l'Ancienne Mairie.
- La création d'un talus le long des bois, route de Follainville pour éviter les dépôts sauvages. Ces dépôts sauvages qui sont une plaie grandissante pour nos communes et merci à la CU de nous en avoir débarrassé de quelques-uns.
- Cette année, il y aura aussi, la réfection des trottoirs et de la chaussée de la Grenouillère.

=====

Une autre information concernant la Communauté Urbaine.

Le ramassage des ordures ménagères et la taxe afférente à ce service.

La Communauté Urbaine avait pour obligation de par la loi NOTRe d'harmoniser sur son territoire les taux de la taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, la TEOM.

Un groupe de travail a été constitué pour réfléchir à cette TEOM mais aussi à la réduction des déchets, le recyclage et toutes les composantes de ce service qui coûte extrêmement cher à la CU.

A l'issue de ce travail il a été proposé aux Maires de choisir eux-mêmes le taux de cette TEOM en fonction du niveau de service qu'ils souhaitaient proposer à leurs administrés.

Bien évidemment, plus il y a de services rendus plus le taux de la taxe est élevé. Certains services ont un fort impact négatif sur l'environnement comme le ramassage des encombrants.

Fort de ce constat, le Conseil Municipal de Fontenay-Saint-Père a opté pour le niveau 1 de service c'est-à-dire le socle commun.

En conséquence, il y aura toujours le ramassage classique des ordures ménagères et le ramassage de la poubelle jaune tous les 15 jours.

Cependant, la collecte du verre se fera en apport volontaire et non plus en porte à porte. Il faudra emmener vos bouteilles au stade. Et il n'y aura plus de ramassage des encombrants, il faudra utiliser les services des déchèteries.

Nous avons considéré que c'était le niveau de service le plus adapté à notre commune pour deux raisons principales.

La première le coût, nous avons choisi la solution la moins impactante pour le portefeuille des ménages puisque le taux ne sera que de 6,52 %.

Ensuite la protection environnementale. Je ne vais pas, ici, entrer dans les détails mais le ramassage des encombrants, du verre ou encore des déchets verts sont des services extrêmement polluants et à faible valorisation.

Cela commencera en octobre 2024. Je suis conscient que c'est vrai un changement d'habitude qui vous est demandé, mais croyez-moi, nous sommes convaincus que c'est le meilleur choix pour l'environnement et pour bien sûr votre portefeuille.

Dans ce nouveau contexte si vous avez des soucis de bacs, je vous invite à les commander sur le site de la Communauté Urbaine cela fonctionne très bien.

=====

Concernant l'environnement, quelques mots sur le Parc Naturel Régional du Vexin Français, même si le Parc ce n'est pas que l'environnement.

Le Parc c'est un vrai partenaire en matière de protection des patrimoines naturels, culturels ou bâtis.

Il nous a accompagnés dans la conception du Clos des tilleuls. Avec son aide et son financement, nous y avons planté des petits fruitiers et des plantes aromatiques.

Nous avons également avec son soutien organisé les « Petits moments du Vexin » une journée très sympathique autour de la classe d'autrefois et des jeux d'antan.

Le Parc que nous allons solliciter prochainement dans le cadre d'énergie solidaire pour obtenir une subvention pour le remplacement des fenêtres et des stores de la classe maternelle.

Le Parc dont l'adoption de la nouvelle charte « horizon 2040 » devrait être adopté en 2025, est une vraie source d'aide et de conseil pour notre

territoire. D'ailleurs, vous pouvez vous aussi les solliciter pour du conseil ou même des subventions pour vos projets.

=====
Pour en revenir à nos projets Communaux, hélas, il n'y a pas que des bonnes nouvelles.

Nous vous avons annoncé le lancement d'une étude pour construire une structure périscolaire spécifique, cette étude est terminée.

Malheureusement, comme vous tous, nous sommes impactés par l'évolution du coût de la vie et nous devons nous rendre à l'évidence ce projet ne sera pas réalisable dans l'état.

La hausse des matériaux, entre autres, rend ce projet bien trop coûteux au regard de notre budget et il n'est pas raisonnable d'endetter la Commune au point de ne plus pouvoir effectuer d'autres réalisations.

Mais le besoin demeure et nous allons nous lancer dans l'étude d'autres alternatives pour ce projet.

Je tiens d'ailleurs à remercier l'agence Ingénier'y du Département qui a réalisé un travail remarquable sur l'étude de cette structure périscolaire.

Mais bien sûr, ce n'est qu'un petit coup d'arrêt, et cela ne va pas nous empêcher d'investir encore pour notre village.

=====
Nous allons continuer à la suite de la réalisation de diagnostics et avec l'aide du dispositif de Conseil en Énergie Partagée d'investir sur les bâtiments communaux pour réduire la facture énergétique. J'en profite pour remercier le Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78) qui grâce à ses achats groupés a réduit fortement l'impact des hausses sur les énergies pour la commune.

Comme je vous l'indiquais précédemment nous allons réaliser le remplacement des fenêtres de la maternelle mais également et sous réserve d'obtention de subventions celles de la façade nord de la Mairie et des classes.

En 2023, nous avons inauguré le parking du « trou à sablon ». Même s'il rend bien service au quartier, on ne va pas se mentir nous avons un vrai problème avec son sol qui ne passe pas bien l'hiver. Nous allons faire tout notre possible pour remédier à cela.

2024, verra, nous l'espérons, débiter les travaux de réfection de l'église pour laquelle vous avez été extrêmement généreux via la collecte de fonds réalisée avec la fondation du patrimoine.

Et puisque l'on parle de l'église, je souhaite vivement que nous puissions trouver un accord pérenne avec la paroisse pour que les concerts de Blues sur Seine puissent reprendre dans notre belle église Saint Denis.

=====

Nous parlions de financement avec la collecte de fonds, il faut se rendre à l'évidence, la position budgétaire des collectivités locales va être de plus en plus compliquée.

Je ne parle même plus de la dotation de l'état qui se résume à...
Pratiquement plus rien, de l'envolée des prix, la question de la crise énergétique. Tous ces facteurs et bien d'autres grèvent considérablement notre capacité d'autofinancement.

Dernièrement c'est le Département qui a été touché de plein fouet par l'effondrement des transactions immobilières. La chute des droits de mutation entraîne pour ce dernier une perte de ressources et nous en serons doublement impactés ;

En effet, le reversement de la part communale représente environ 10 % de nos ressources et en plus il est certain que les subventions départementales vont considérablement chuter.

Nous avons pour objectif de déposer cette année une demande de contrat rural pour terminer l'aménagement de la maison des associations, le projet « Poumon vert » et la création d'un City Stade tant attendu par les jeunes de la commune. Espérons que la Région et le Département pourront répondre favorablement à notre demande.

Pour continuer avec nos projets communaux :

- Nous travaillons toujours à la création d'un jardin du souvenir au cimetière.
- Un second défibrillateur va être installé au stade.
- L'aménagement du local technique. Pour ce dernier, une nouvelle porte devrait être posée très prochainement car nous espérons que notre candidature à l'opération « un mur une œuvre » initiée par

Grand Paris Seine & Oise soit retenue pour réaliser une fresque sur sa façade.

Comme vous avez pu vous en apercevoir, malgré nos ressources financières revues chaque année un peu plus à la baisse, nous continuons d'investir sur notre territoire pour répondre à vos besoins et tout cela sans aucune augmentation de la part communale de l'impôt.

=====

Et bien sûr, nous allons continuer d'être à votre écoute en vous aidant dans vos démarches administratives.

Un grand merci à Florinda qui est toujours là pour vous, mais elle est aussi pour moi une aide et un soutien sans faille.

Nous allons continuer d'assurer notre rôle de conseiller en matière d'urbanisme. Pour ce sujet vous pouvez contacter Isabelle qui saura vous accompagner avec gentillesse et compétence dans la construction de vos dossiers.

Le CCAS vous accompagne et vous soutient avec le maintien des personnes âgées au domicile, ou encore les cours d'informatique pour les Séniors grâce à « Destination Multimédia ». Il apporte des aides aux étudiants pour le transport et à d'autres habitants sous la forme de bons de chauffage, par exemple. Le CCAS propose également des moments conviviaux, repas, voyages et bien d'autres animations encore notamment dans le cadre de la Semaine Bleue.

Merci aux membres du CCAS ; Marie-Christine, les élus et les bénévoles.

Nous avons mis en place cette année un « portail famille » afin de faciliter vos démarches concernant le périscolaire. Un grand merci à Pauline qui a accompagné de bout en bout avec efficacité le déploiement de cet outil.

Il m'est impossible de parler de Périscolaire sans remercier chaleureusement, Angélique, Blandine, Manon, Adeline et Marla. D'abord pour leur bienveillance vis-à-vis de vos enfants et le nombre incalculable d'animations qu'elles mettent en place pour eux, comme leur dernière action solidaire. Elles ont récolté, au moment de Noël, pas moins de 240 kg de vêtements au profit du Secours Populaire, preuve aussi de votre générosité et de votre solidarité.

Nous avons cette année, avec le soutien du comité des fêtes, instauré des moments de convivialité, un peu pour remplacer la buvette du marché.

Trois soirées à thèmes, intitulées « Instants de Partage » ont réuni beaucoup d'entre vous.

J'en profite ici pour remercier l'ensemble des acteurs de la vie associative du village. Pas moins de 9 associations bien actives qui confirment l'adage beaucoup entendu : « *il se passe toujours quelque chose à Fontenay-Saint-Père.* »

Ces associations qui accompagnent aussi la Municipalité dans certaines actions, comme le téléthon. Un grand bravo ! Cette année malgré des conditions climatiques extrêmement difficiles, nous avons récolté un peu plus de 1000 €. Grâce à vous tous et à l'école particulièrement qui a participé activement à cette action.

J'en profite pour saluer l'équipe enseignante et son Directeur Monsieur Nioche. Merci pour le bon travail d'échange et de collaboration ainsi que pour leur implication et leur bienveillance auprès des enfants.

Cette année au téléthon, les Pompiers n'ont pas pu venir, occupés par d'autres interventions plus urgentes. Preuve qu'ils sont toujours en action pour nous protéger et nous sauver. Un grand merci à eux.

Quelques informations encore :

Suite à notre sondage, plusieurs habitants ont manifesté leur intérêt concernant l'ouverture d'un jardin partagé dans le terrain si gentiment offert à la Commune par Mme Annette Savariau. 2024 verra donc l'ouverture de ce jardin.

D'autre part, c'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli les gendarmes dans notre Commune.

La Municipalité a investi dans le local en face de la Mairie et ils y sont installés depuis le mois de mai. Tous les jours de la semaine de 14h à 18h les gendarmes sont présents et vous accueillent. Nous leur souhaitons la bienvenue.

En fait, vous le voyez, nous continuons et nous continuerons encore à vous rendre tout le service que vous attendez de nous.

Hélas, et là nous n'avons rien pu faire et nous en sommes vraiment désolés.... Nous n'avons toujours pas gagné la coupe du monde de rugby.

Cette petite blague à part, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du Conseil Municipal, sans qui tout cela ne serait pas possible. Tous ces projets, tout ce service, ce sont eux.

=====
Vous le voyez nous sommes à votre disposition. N'hésitez pas à venir nous rencontrer en Mairie, Vous aurez de bien meilleures réponses que toutes les contrevérités diffusées dans les réseaux sociaux.
=====

Après deux ans de travail, Le premier Conseil Municipal des Enfants de Fontenay-Saint-Père a terminé sa mandature.

Ces jeunes conseillers sont « élus » au sein même de l'école par leurs camarades et ils sont les portes paroles de tous les enfants de l'école.

Le Conseil municipal des enfants a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté et de favoriser leur participation à la vie de la cité.

Et croyez-moi ils foisonnent d'idées. Ils ont un regard parfois enfantin mais toujours plein de bon sens sur le monde qui les entoure.

Si vous voyez la liste de leurs demandes

Ils nous ont montré tout leur engagement et leur responsabilisation en participant à divers évènements comme les commémorations ou encore le téléthon.

Ce sont eux qui ont mis en place l'action à vocation solidaire « Roulez petits bouchons » au profit de l'association Handi-cap-prévention.

J'espère qu'ils ont pris du plaisir à participer à ce conseil, et qu'ils en retiendront les fondamentaux de notre vie en communauté sans oublier les devoirs de la citoyenneté.

On ne peut que les féliciter pour tout le travail qu'ils ont accompli pendant ces deux années et je vous propose de les appeler afin de les applaudir.

Je vais les appeler pour voir s'ils sont présents :

- Lina Ait Ahmed Si Gimenez,
- Lou Contet,
- Margot Lenoble,
- Maël Bourgeaux Cilia,
- Silan Calvez,
- Sovann Hamon,
- Nahil Taourirt,
- Claire Toth,
- Aliénor Cahuet.

Afin de les honorer pour tout le travail accompli, j'ai le plaisir de leur remettre la médaille du village du Conseil Municipal des enfants

Remettre la médaille - Applaudissement - Photo

Le 15 décembre se sont déroulées les élections du nouveau Conseil Municipal des enfants.

Il n'y avait pas moins de 25 candidats et avant de vous présenter le nouveau conseil, je souhaiterais que l'on applaudisse bien fort les candidats qui n'ont pas eu le plaisir d'être élus mais qui ont fait une campagne remarquable avec de magnifiques affiches.

Applaudissement

Je souhaite ici saluer également l'implication et le soutien des enseignants dans la mise en place et le fonctionnement de ce Conseil. Sans eux rien ne serait possible.

Appeler les enfants

- Lina Ait Ahmed Si Gimenez, dont c'est le deuxième mandat
- Lise Beaufiles,
- Ambre Lanneau,
- Alban Cahuet,
- Naël Ait Ahmed Si Gimenez,
- Erwan Cuvelier,
- Victor Gibaux,
- Claire Toth, dont c'est également le deuxième mandat

Applaudissement - Photo

Les enfants sont pour nous tous une source d'inspiration et nous nous devons de construire leur avenir, ensemble, avec eux.

=====

Et puisque nous en sommes aux enfants, je souhaiterais terminer avec un petit mot sur notre bibliothèque.

La lecture, entre autres choses, développe la concentration, accroît les connaissances, accompagne le développement personnel et bien sûr développe l'esprit critique et d'analyse, donc je ne saurais trop inciter les parents à y emmener leurs enfants tous les lundis.

D'autant que dans cette bibliothèque ils y trouveront un bibliothécaire, normal me direz-vous, mais c'est un bibliothécaire fort sympathique accompagné de sa boîte à bonbons bien appréciée des enfants.

D'ailleurs vous le connaissez peut-être. Il est éditeur et scénariste de BD renommé, j'ai moi-même, récemment parcouru « le guide de la retraite » qui m'a beaucoup aidé mais surtout bien fait rire.

De plus, il fait du théâtre et il a la gentillesse de nous en réserver la primeur et joue ses pièces, régulièrement, ici à Fontenay-Saint-Père.

En plus de tout cela, tous les lundis de 16h30 à 17h30 depuis plus de 24 ans, bénévolement, il accueille les enfants du village dans la bibliothèque pour les accompagner dans leur choix et les inciter à la lecture.

Je pense que pour cet engagement nous pouvons applaudir Mr Jacky Goupil-Thiercelin.

Est-ce Mr Goupil est présent ?

Jacky, en remerciement pour ton engagement en tant que Bénévole au service des enfants de la Commune, au nom des Fontenaisiennes et des Fontenaisiens, le Conseil Municipal a décidé de t'octroyer la médaille d'honneur de la Commune de Fontenay-Saint-Père.

Remise de la médaille et applaudissements.

=====

Un dernier petit mot, si vous le voulez bien.

Merci à Véronique mon épouse pour tout son soutien et bien plus encore, à Camille et Valentin qui je peux vous le dire depuis bientôt 23 ans en ont entendu un petit peu parlé de la Mairie, je suis fier d'eux. Et Bien sûr Noham et Lila, que j'adore.

=====

Mesdames et Messieurs merci pour votre attention, je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et je vous souhaite tous les bonheurs.

Merci

=====